



PROJET PEDAGOGIQUE



SÉJOUR SCOLAIRE

- 1/ Les objectifs généraux
- 2/ La posture de l'adulte
- 3/ La pédagogie
- 4/ Objectifs Opérationnels
- 5/ Le fonctionnement
- 6/ Critères d'évaluation du projet
- 7/Conclusion

Les séjours scolaires sont organisés par l'Association Cavale qui défend 6 axes éducatifs :

Découvrir, devenir citoyen, apprendre de la singularité de chacun, vivre ensemble, expérimenter, développer sa créativité.

Le projet pédagogique des séjours scolaires décline de ces axes éducatifs.

Aller vers une démarche active et bienveillante...

1/ LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Vivre ensemble et coopérer

- Construire le vivre ensemble :

Nos moyens pour y accéder : *définir des codes ensemble, définir des référents des tâches de la vie quotidienne, s'approprier les lieux par une visite dynamique et ludique, prendre le temps de présenter le personnel de la structure.*

- Prendre en compte le besoin de l'autre et le sien :

Nos moyens pour y accéder : *permettre sur tous les temps d'animation la négociation des choses, la considération des humeurs, utiliser des outils de gestion de la parole ...*

- Prendre conscience de la singularité de chacun :

Nos moyens pour y accéder : *permettre l'entraide, la négociation, la coopération. Accompagner la tolérance. Créer des outils qui permettent de prendre en compte les intelligences multiples...*

Par la mise en place des temps "je découvre et j'approfondis" : Nous permettrons aux enfants accueillis de :

- Perfectionner un thème vu dans leur semaine,*
- Approfondir des connaissances vues ou des questionnements restants,*
- Confirmer des acquis,*

Mais aussi pour l'enfant qui n'aura pas eu le temps, la possibilité d'entendre et d'intégrer un apport amené en séance d'animation ce format lui permettra :

- D'oser prendre la parole et exprimer ses émotions du fait du petit groupe d'enfants,*
- De requestionner des apports incompris,*
- De développer sa curiosité naturelle pour en savoir d'avantages s'il le désire,*
- De se permettre d'être dans le faire, et l'expérimentation pour intégrer un raisonnement.*
- Ce temps permettra également à l'enfant de découvrir un nouveau support, qui fait appelle à sa curiosité naturelle, à son intelligence multiple permettant des acquis du programme de l'éducation nationale.*

- Construire du lien social et politique :

Nos moyens pour répondre à cet objectif seront transversaux dans notre fonctionnement : *Nous répondrons à la partie du programme de l'éducation nationale "Enseignement moral et civique" lors de nos animations : des temps dédiés à l'expression, le développement de l'esprit critique, la mise en mot, la discussion ... Mais aussi en demandant l'avis des enfants et des enseignants sur notre pratique, notre posture, notre travail, et un bilan fait avec les enseignants en fin de séjour.*

Découvrir et expérimenter

- Rendre l'enfant actif dans son apprentissage :

Nos moyens pour y accéder : *utilisation d'une pédagogie active, l'enfant fait, participe, réfléchi au fonctionnement, fait des retours sur ce qu'il vit et ce qu'il en a compris.*

- Découvrir :

Nos moyens pour y accéder : *Découvrir le lien, le support d'activité, l'humain, la posture, la pédagogie.*

Se connaître et s'estimer

- Prendre conscience de sa singularité :

Nos moyens pour y accéder : *permettre l'entraide, la négociation, la coopération. Accompagner la tolérance. Créer des outils qui permettent de prendre en compte les intelligences multiples. Par la mise en place des temps "je découvre et j'approfondis"*

- Permettre l'estime de soi et encourager la confiance en soi :

Nos moyens pour y accéder : *Mettre en place des situations de réussite. Par la mise en place des temps "je découvre et j'approfondis"*

- Apprendre à nommer et vivre ses émotions (s'émerveiller, accepter ses peurs, se surpasser...) :

Nos moyens pour y accéder : *Le permettre dans notre fonctionnement, à travers nos supports d'activités (le poney, la ferme d'animation, le théâtre ...) et notre pédagogie utilisée : communication bienveillante, considération des émotions.*

Être autonome et responsable

- Faire seul et/ou en groupe :

Nos moyens pour y accéder : *Aménager la place donnée aux enfants à travers nos animations, leur donner des responsabilités, croire en leur potentiel de "personne" et non uniquement d'enfants, leur permettre d'être référent d'une mission. Être responsable d'un animal.*

- Prendre conscience de ses capacités, se connaître :

Nos moyens pour y accéder : *Le laisser faire, le faire avec, mettre en place des outils auto correctif, formuler à l'enfant les objectifs de la séance, mettre en place des situations de réussite.*

Développer son esprit critique et s'affirmer

- Évoluer au sein de valeurs morales (liberté, tolérance, respect) :

Nos moyens pour y accéder : *seront transversaux dans notre fonctionnement. Nous répondrons à la partie du programme de l'éducation nationale "Enseignement moral et civique" lors de nos animations : des temps dédiés à l'expression, le développement de l'esprit critique, la mise en mot, la discussion ... Mais aussi en demandant l'avis des enfants et des enseignants sur notre pratique, notre posture, notre travail et un bilan fait avec les enseignants en fin de séjour.*

- Permettre l'expression :

Nos moyens pour y accéder : *Au sein de notre fonctionnement, l'enfant à la parole, son avis et ses prises de parole ont une importance prépondérante, au quotidien ce qui le permet est : la posture de l'adulte, la place donnée à l'enfant, les référents de missions, la négociation.*

NOS MOYENS TRANSVERSAUX

Au sein de nos animations : discussion, argumentation, projets communs, coopération...

Des outils d'animation :

- Des lieux d'affichages,
- Des bâtons de paroles,
- Des jeux en autonomie, des jeux où l'enfant est seul acteur, seul décideur où il se met d'accord à travers un groupe,
- Partager la parole de manière juste, les débats organisés,
- Chaque enfant sera référent de missions de bien vivre ensemble dans un groupe, l'adulte n'en a pas le monopole.

Des supports d'animations :

Les livres, les histoires choisies qui amènent au débat, à la réflexion, à la liberté de penser, à se questionner sur la vie ..., des malles pédagogiques, des jeux éducatifs, des lieux permanents, musée vivant ...

Des techniques d'animations :

Le théâtre, les matchs d'impros, les animaux, le sport collectif et coopératif ...

L'inspiration de notre projet pédagogique

Le programme d'enseignement moral et civique pour l'école élémentaire et le collège

Cet enseignement a pour objet de transmettre et de faire partager les valeurs de la République acceptées par tous, quelles que soient les convictions, les croyances ou les choix de vie personnels. Ce sont les valeurs et les normes impliquées par l'acte même d'éduquer telle qu'une école républicaine et laïque peut en former le projet. Elles supposent une école à la fois exigeante et bienveillante qui favorise l'estime de soi et la confiance en soi des élèves, conditions indispensables à la formation globale de leur personnalité. Cet enseignement requiert de l'enseignant une attitude à la fois compréhensive et ferme. À l'écoute de chacun, il encourage l'autonomie, l'esprit critique et de coopération. Il veille à éviter toute discrimination et toute dévalorisation entre élèves.

L'enseignement moral et civique a pour but de favoriser le développement d'une aptitude à vivre ensemble dans une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Il met en œuvre quatre principes :

- a) Penser et agir par soi-même et avec les autres et pouvoir argumenter ses positions et ses choix (principe d'autonomie)
- b) Comprendre le bien-fondé des normes et des règles régissant les comportements individuels et collectifs, les respecter et agir conformément à elles (principe de discipline)
- c) Reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie (principe de la coexistence des libertés)
- d) Reconstruire du lien social et politique (principe de la communauté des citoyens)

L'enseignement moral et civique privilégie la mise en activité des élèves. Il suppose une cohérence entre ses contenus et ses méthodes (discussion, argumentation, projets communs, coopération...). Il prend également appui sur les différentes instances qui permettent l'expression des élèves dans les écoles et les collèges.

L'enseignement moral et civique doit avoir un horaire spécialement dédié. Mais il ne saurait se réduire à être un contenu enseigné « à côté » des autres. Tous les enseignements à tous les degrés doivent y être articulés en sollicitant les dimensions émancipatrices et les dimensions sociales des apprentissages scolaires, tous portés par une même exigence d'humanisme. Tous les domaines disciplinaires ainsi que la vie scolaire contribuent à cet enseignement.

Finalités

Loin de l'imposition de dogmes ou de modèles de comportements, l'enseignement moral et civique vise à l'acquisition d'une culture morale et civique et d'un esprit critique qui ont pour finalité le développement des dispositions permettant aux élèves de devenir progressivement conscients de leurs responsabilités dans leur vie personnelle et sociale. Cet enseignement articule des valeurs, des savoirs et des pratiques.

Valeurs

La morale enseignée à l'école est une morale civique en lien étroit avec les principes et les valeurs de la citoyenneté républicaine et démocratique. Ces valeurs sont la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la solidarité, l'esprit de justice, le respect et l'absence de toutes formes de discriminations.

Savoirs

Cet enseignement requiert l'appropriation de savoirs (littéraires, scientifiques, historiques, juridiques...). Il n'existe pas de culture morale et civique sans les connaissances qui instruisent et éclairent les choix et l'engagement éthiques et civiques des personnes.

Pratiques

Développer les dispositions morales et civiques, c'est développer une disposition à raisonner, à prendre en compte le point de vue de l'autre et à agir. L'enseignement moral et civique est par excellence un enseignement qui met les élèves en activité individuellement et collectivement. Il n'est ni une simple exhortation édifiante, ni une transmission magistrale de connaissances et de valeurs. Il s'effectue, autant que possible, à partir de situations pratiques, dans la classe et dans la vie scolaire, au cours desquelles les élèves éprouvent la valeur et le sens de cet enseignement (conseils d'élèves, mise en scène de dilemmes moraux, jeux de rôles, débats réglés...).

Architecture

La culture morale et civique comporte quatre dimensions, liées entre elles : une dimension sensible, une dimension normative, une dimension cognitive et une dimension pratique.

La sensibilité

La sensibilité est une composante essentielle de la vie morale et civique : il n'y a pas de conscience morale qui ne s'émeuve, ne s'enthousiasme ou ne s'indigne. L'éducation à la sensibilité vise à mieux connaître et identifier ses sentiments et émotions, à les mettre en mots et à les discuter, et à mieux comprendre ceux d'autrui.

Le droit et la règle

L'éducation au droit et à la règle vise à faire acquérir le sens des règles au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement. Elle a pour finalité de faire comprendre comment, au sein d'une société démocratique, des valeurs communes s'incarnent dans des règles communes. Elle tient compte du fait que les qualités attendues des futurs citoyens sont destinées à s'exprimer dans un cadre juridique et réglementaire donné que ces mêmes citoyens peuvent faire évoluer.

Le jugement

La formation du jugement moral doit permettre de comprendre et de discuter les choix moraux que chacun rencontre dans sa vie. C'est le résultat d'une éducation et d'un enseignement qui demandent, pour les élèves, d'appréhender le point de vue d'autrui, les différentes formes de raisonnement moral, d'être mis en situation d'argumenter, de délibérer. En s'initiant à la complexité des problèmes moraux, et de justifier leurs choix. Les élèves sont des sujets dont l'autonomie ne peut être progressivement acquise que s'ils ont la capacité de veiller à la cohérence de leur pensée, à la portée de leurs paroles et à la responsabilité de leurs actions. Le développement du jugement moral, modulé selon les âges, fait appel de manière privilégiée aux capacités d'analyse, de discussion, d'échange, de confrontation des points de vue dans des situations problèmes. Il demande une attention particulière au travail du langage, dans toutes ses expressions écrites ou orales.

L'engagement : On ne saurait concevoir un enseignement visant à former l'homme et le citoyen sans envisager sa mise en pratique dans le cadre scolaire et plus généralement la vie collective. **L'école doit permettre aux élèves de devenir acteurs de leurs choix, et de participer à la vie sociale de la classe et de l'établissement dont ils sont membres. L'esprit de coopération doit être encouragé, la responsabilité vis-à-vis d'autrui mise à l'épreuve des faits.**

EXTRAIT DE <https://www.aphg.fr/IMG/pdf/150717-programme-emc-ecole-college.pdf>

Programme d'enseignement moral et civique pour l'école élémentaire et le collège (cycles 2, 3 et 4)

2/ LA POSTURE DE L'ADULTE

L'équipe pédagogique

Elle se distingue dans son travail quotidien par :

- son absence de domination de l'enfant
- son enthousiasme pour la vie, les découvertes, les explorations, le partage
- sa bienveillance, son empathie, sa qualité d'écoute
- sa disponibilité pour les projets personnels des enfants
- la qualité de ses animations
- son envie de faire participer les enfants et non à proposer quelque chose de magistrale
- sa capacité à observer et noter ses observations afin de pouvoir se renseigner et apporter la réponse plus tard.
- son sens de la justice
- sa capacité à se remettre en question et à admettre qu'elle n'est pas seule à détenir le savoir
- son engagement à participer aux réunions de régulation et aux formations d'équipe

Le rôle de l'adulte

Pendant l'animation :

L'enseignant qui accompagne est avant tout observateur et citoyen comme les autres. Il assure la continuité éducative, et rapproche l'animation de son programme et son projet d'école. Il est le responsable et le repère des enfants, avant son séjour il construit son projet de séjour scolaire avec la coordinatrice séjours scolaires du site, qui informe l'équipe pédagogique des attendus de l'enseignant et de son groupe.

Une fois sur place, la place de l'adulte est de :

- prendre le temps d'observer la vie de sa classe, la particularité de chaque enfant
- tourner sur les deux groupes ou se positionner comme référent d'un des groupes
- découvrir et s'intégrer dans la pédagogie utilisée par l'animateur
- éviter toute intrusion dans ce que vit l'enfant.
- prendre part aux jeux, aux activités, aux discussions s'il le souhaite ou s'il y est invité par l'animateur.
- accompagner les projets en veillant de ne pas faire « à la place de »
- prendre pleinement place part à la vie citoyenne
- être disponible et un relais pour l'animateur de la séance
- réajuster ses attentes en fin de séance avec l'animateur

3/ LA PÉDAGOGIE

La pédagogie active

La pédagogie de projet est une démarche inductive : elle part du terrain pour faire émerger une problématique puis un projet relatif à ce qui a été observé initialement. C'est une pédagogie active et différenciée qui s'appuie sur des rapports non hiérarchisés entre l'enseignant ou l'éducateur et les apprenants. Le professeur n'est plus celui qui sait et qui délivre son savoir. C'est un guide, un éducateur qui oriente les apprenants mais qui ne détient pas la solution clés en main. L'autonomie est le rouage qui structure cette démarche et constitue elle-même un des objectifs de la pédagogie de projet.

On est alors en opposition avec la pédagogie magistrale, où « celui qui sait » fait passer le savoir à « celui qui ignore » dans une situation frontale (Le savoir - L'enseignant – L'apprenant). Celle qui valorise concrètement la collaboration et l'intelligence collective.

L'objectif est de faire travailler ensemble un même groupe de personnes, bien entendu les « élèves » : fabriquer, tester, inventer, proto typer... (Tutoriels, guides, affiches, pictogrammes...).

Les animateurs

Dans cette vision, les animateurs sont des créateurs (de supports, de prototypes, de modèles, d'événements). Ils confrontent leurs idées avec d'autres, font part de leur difficulté et blocage.

Afin de permettre à l'élève de développer sa créativité, l'animateur doit créer dans son groupe une ambiance sereine et motivante, favoriser les échanges, le partage, l'interactivité et le travail collaboratif : la critique constructive, le renforcement positif et la confiance sont fondamentaux pour persévérer dans un projet.

Les activités expérimentales (basées sur une démarche hypothético-déductive) de type « main à la pâte » aident ainsi l'enfant à structurer et hiérarchiser son savoir. L'apprentissage par l'action permet de donner un sens à l'École et aux choses. Elles permettent de faire des liens entre les différents savoirs, de considérer le savoir et le monde sous d'autres angles que celui de la seule discipline. Elles développent l'esprit d'entreprendre.

Des freins et des leviers pour libérer la créativité

En impliquant curiosité, ouverture, souplesse, imagination et nouveauté, la créativité s'oppose à la rigidité, au conservatisme et à la routine. Développer cette compétence chez les enfants implique donc de ne pas exiger la restitution de savoirs préétablis mais plutôt encourager que les élèves soient évalués sur leur capacité à exprimer un point de vue qualitativement enrichi par rapport au point donné initialement.

Encourager à trouver des solutions à des questions nouvelles, capacité clé aujourd'hui.

Espaces et aménagements

« Il s'agit d'organiser autour de l'enfant, un environnement adapté à ses besoins »

« On n'agit pas sur l'enfant, on agit sur son environnement » Maria Montessori

L'animateur présente (individuellement ou collectivement), accompagne, et garantit une ambiance adaptée. Il prépare soigneusement les lieux et le matériel dans l'espace dont il a la responsabilité. Pour autant, cet espace ne lui « appartient » pas. Chaque lieu est public, et soumis aux suggestions et décisions démocratiques des collègues.

Les apprentissages

Le Loup-Garou est un lieu de rencontre, de découverte et d'apprentissage. Il répond aux obligations de moyens qu'exige l'agrément d'un séjour scolaire. Il stimule et nourrit les besoins d'apprentissage, d'épanouissement, de socialisation et de développement de tous ses citoyens.

L'apprentissage informel

à 16h : Mise en place des temps "**je découvre et j'approfondis**" :

Par ce biais nous permettront aux enfants accueillis de :

- Perfectionner un thème vu dans leur semaine
- Approfondir des connaissances vues ou des questionnements restants
- Confirmer des acquis

Mais aussi pour l'enfant qui n'aura pas eu le temps, la possibilité d'entendre et d'intégrer un apport amené en séance d'animation ce format lui permettra :

- **D'oser prendre la parole et exprimer ses émotions du fait du petit groupe d'enfants,**
- **De requestionner des apports incompris,**
- **De développer sa curiosité naturelle pour en savoir d'avantages s'il le désire,**
- **De se permettre d'être dans le faire, et l'expérimentation pour intégrer un raisonnement.**
- **Ce temps permettra également à l'enfant de découvrir un nouveau support qui fait appelle à sa curiosité naturelle, à son intelligence multiple permettant des acquis du programme de l'éducation nationale.**

4/ OBJECTIFS OPERATIONNELS

(En lien avec le programme de IA)

Par la découverte et la pratique, l'enfant pourra :

- Enrichir son vocabulaire
- Prendre la parole en public
- Prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue
- Reformuler un texte ou des propos lus ou prononcés par un tiers
- Adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché)
- Développer une attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information disponible
- Comprendre la complexité du monde
- Développer un sens de l'observation
- Développer sa curiosité pour la découverte des causes, des phénomènes naturels,...

- Savoir que la matière se présente sous une multitude de formes : sujettes à transformations et réactions organisées du plus simple au plus complexe, de l'inerte au vivant
- Utiliser des outils de mesure
- Apprendre la rigueur et la précision
- Vivre ses émotions
- Expérimenter, s'entraîner, essayer
- Découvrir l'animal, le vivant
- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- S'approprier par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils
- Assumer des rôles de responsabilité
- Apprendre à entretenir sa santé et celle d'un animal
- Adopter un comportement éthique et responsable
- Se repérer dans le temps

5/ LE FONCTIONNEMENT

Exemple de planning Maternelle

	Jour 1	Jour 2	Jour 3
8h	PETIT DEJEUNER		
	<p>Arrivée 10h Installation</p> <p>11h/12h Découverte de la structure Rencontre avec tout le monde, Construire le vivre ensemble, Visiter et utiliser un plan</p>	<p>9h30/10h30 G1 : (choix activité) G2 : (choix activité)</p> <p>11h/12h G1 : (choix activité) G2 : (choix activité)</p>	<p><i>Rangement des chambres</i> 9h30/10h30 G1 : (choix activité) G2 : (choix activité)</p> <p>11h/12h G1 : (choix activité) G2 : (choix activité)</p>
12h15	DEJEUNER		
	<p>14h30/15h30 G1 : (choix activité) G2 : (choix activité)</p>	<p>14h30/15h30 G1 : (choix activité) G2 : (choix activité)</p>	<p>14h30/15h30 G1 : (choix activité) G2 : (choix activité) Départ 16h</p>
15h30	GOUTER		
	<p>16h à 17h <i>Je découvre...J'approfondis</i> <i>Activités proposées par l'équipe</i> <i>Loup-Garou, au choix des enfants</i></p>	<p>16h à 17h <i>Je découvre...J'approfondis</i> <i>Activités proposées par l'équipe</i> <i>Loup-Garou, au choix des enfants</i></p>	<p>7 activités par groupe</p>
19h	DINER		
20h/...			

L'inspecteur de notre académie nous précise que les maternelles, à partir de la GS, sont autorisés à monter à poney.

Les MS sont autorisés à monter

à partir du mois d'avril.

Exemple de planning Élémentaire

	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
8h	PETIT DEJEUNER				
	<p>Arrivée 10h Installation</p> <p>11h/12h Découverte de la structure Rencontre avec tout le monde, Construire le vivre ensemble, Visiter et utiliser un plan</p>	<p>9h/10h20 G1 : (choix activité) G2 : (choix activité)</p> <p>10h40/12h G1 : (choix activité) G2 : (choix activité)</p>	<p>9h/10h20 G1 : (choix activité) G2 : (choix activité)</p> <p>10h40/12h G1 : (choix activité) G2 : (choix activité)</p>	<p>9h/10h20 G1 : (choix activité) G2 : (choix activité)</p> <p>10h40/12h G1 : (choix activité) G2 : (choix activité)</p>	<p><i>Rangement des chambres</i> 9h15/10h30 G1 : (choix activité) G2 : (choix activité)</p> <p>10h45/12h G1 : (choix activité) G2 : (choix activité)</p>
12h15	DEJEUNER				
	<p>14h/15h20 G1 : (choix activité) G2 : (choix activité)</p>	<p>14h/15h20 G1 : (choix activité) G2 : (choix activité)</p>	<p>14h/15h20 G1 : (choix activité) G2 : (choix activité)</p>	<p>14h/15h20 G1 : (choix activité) G2 : (choix activité)</p>	<p>14h/15h20 G1 : (choix activité) G2 : (choix activité) Départ 16h</p>
15h30	GOUTER				
	<p>16h à 17h20 <i>Je découvre...J'approfondis</i> <i>Activités proposées par</i> <i>l'équipe Loup-Garou,</i> <i>au choix des enfants</i></p>	<p>16h à 17h20 <i>Je découvre...J'approfondis</i> <i>Activités proposées par</i> <i>l'équipe Loup-Garou,</i> <i>au choix des enfants</i></p>	<p>16h à 17h20 <i>Je découvre...J'approfondis</i> <i>Activités proposées par</i> <i>l'équipe Loup-Garou,</i> <i>au choix des enfants</i></p>	<p>16h à 17h20 <i>Je découvre...J'approfondis</i> <i>Activités proposées par</i> <i>l'équipe Loup-Garou,</i> <i>au choix des enfants</i></p>	<p>13 activités par groupe</p>
19h	DINER				
20h/...		Veillé (en supplément)		Veillé (en supplément)	

6/ CRITERES D'EVALUATION DU PROJET

1. Un temps de préparation du séjour est fait entre la responsable pédagogique et l'équipe enseignante avant le séjour. Les animateurs responsables de leur domaine d'activité peuvent être mis en relation avec l'enseignant avant le séjour également.
2. Des temps d'évaluation du projet sont prévu au cours de la semaine (relation quotidienne entre les enseignants et la responsable pédagogique).
3. La responsable pédagogique a des liens avec le conseiller pédagogique des Deux-Sèvres pour établir le fonctionnement des séjours scolaires et adapter ses propositions aux attentes de l'éducation nationale.
4. L'équipe du Loup-Garou doit rendre des comptes au Directeur et Conseil d'Administration sur la qualité du travail, les réflexions pédagogiques, les nouvelles orientations ainsi que les retours des enseignants.
5. La responsable pédagogique se tient informée sur toutes les modifications du programme scolaire de l'éducation nationale afin que l'équipe pédagogique adapte ses séances.

7/CONCLUSION

L'équipe pédagogique et technique du Loup-Garou a le souci premier de répondre aux besoins physiques, affectifs et émotionnels des enfants qu'elle accueille. Pour cela il lui est primordiale d'être à l'écoute de ses besoins du moment donc de son rythme naturel. L'équipe a aussi comme intérêt premier de construire et vivre le projet d'un séjour scolaire en travaillant dans l'accompagnement à l'éducation et non dans la consommation.

Nous ne faisons pas du commerce de séjours scolaires mais bien de la pédagogie.